

MAIRIE**DE****NEFFIES****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS****du CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 18 octobre 2023**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 12
- de votants : 15

*L'an deux mille vingt trois et le dix-huit octobre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.*

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard – Astruc David – Bénard Fabrice - Bénézech Mathieu – Berna Camille - Berté Véronique – Combes Gilles - Girard Maria Pia - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Château Gilles à Ulrich Marie-Agnès - Descouens Marie-Sophie à Astruc David
Le Bel Jérôme à Berté Véronique

Secrétaire de séance : Camille BERNA

DELIBERATION 2023 034 : Régularisation comptable sur l'exercice 2023

Vu l'observation de Monsieur le Trésorier du SGC BITTEROIS de régulariser une anomalie comptable mise en évidence lors de la demande du compte de gestion 2022

Considérant qu'au bilan de la comptabilité, il figure depuis plusieurs années une somme en solde débiteur de 440 438.92 € sur le compte 181 «compte de liaison : affectation à un budget annexe ou régies non personnalisées » .

De fait, aucun budget annexe ou régie sans autonomie juridique n'existe au sein de la sphère communale de Neffies suite au transfert de la compétence eau et assainissement de la commune à la communauté de communes Les Avant-Monts le 1^{er} janvier 2018.

Considérant qu'il convient donc de régulariser cette situation en demandant au trésorier du SGC BITTEROIS de comptabiliser sur l'exercice 2023 une écriture d'ordre non budgétaire débit compte 1068 par crédit du compte 181 pour ce montant de 440 438.92 €

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

- Demande au trésorier du SGC BITTEROIS de comptabiliser sur l'exercice 2023 une écriture d'ordre non budgétaire débit compte 1068 par crédit du compte 181 pour ce montant de 440 438.92 €.

Pour extrait conforme

LE MAIRE
David ASTRUC

